

POINT PRESSE DE RENTREE

Pour un territoire innovant, le Loir-et-Cher développe des outils ambitieux au service des administrés

En ce début d'année 2019, Nicolas PERRUCHOT, Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher, a souhaité présenter dans le détail quelques grands chantiers, en cours ou à venir, structurants pour le territoire.

Parmi eux : l'évolution de la plateforme dédiée au retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA : JOB41, le plan collège, ambitieux et connecté avec un volet consacré à la restauration scolaire et la mise en place d'une plateforme d'achat local favorisant le développement des circuits courts et le maraichage en Loir-et-Cher, la poursuite des grands travaux et des investissements pour doter le territoire d'établissements à la pointe offrant un accueil et des équipements de qualité aux collégiens et agents territoriaux qui y travaillent. Enfin, toujours concernant le plan collège, l'accès au wifi et la distribution de tablettes.

Politique nationale :

Le Président, Nicolas PERRUCHOT, a indiqué qu'il souhaitait que les élus départementaux s'impliquent dans le débat national. « *Nous nous mettrons d'accord à trente pour faire remonter au niveau national nos propositions* ».

80km/h :

« *Certaines routes de notre département doivent revenir à une vitesse maximale autorisée de 90km/h ; probablement avant l'été. Nous regarderons avec attention les statistiques établies par la collectivité sur l'accidentologie des axes routiers de notre territoire et décideront en fonction. Si la norme est le 80km/h, il y aura des dérogations* ».

Les routes :

« *Nous allons mener une étude sur les flux aux abords notamment du zoo de Beauval afin d'envisager les travaux et aménagements à réaliser pour fluidifier la circulation en haute saison ; concernant une seconde sortie autoroutière de l'A10 à Blois, nous allons porter le projet sur la base de l'étude de faisabilité réalisée par Cofiroute ; enfin, nous souhaitons à moyen terme mettre en service une passerelle permettant aux vélos et piétons de franchir la Loire* ».

CONTACT PRESSE

Job41 :

Notre département compte près de 8 000 allocataires du Revenu de Solidarité actif. Voilà bientôt deux ans, le Conseil départemental a lancé cette plateforme baptisée « Job41 » qui facilite la relation entre les entreprises qui recrutent et les allocataires du RSA en Loir-et-Cher. L'année 2018 a confirmé le bien-fondé et l'utilité de ce dispositif puisque grâce à « Job41 » 136 allocataires du RSA ont retrouvé le chemin de l'emploi. Avec l'appui de conseillers en insertion professionnelle pour les référents de parcours RSA au sein des Maisons départementales des Cohésion territoriale, ce sont 266 autres personnes qui ont pu reprendre une activité. Nous ne pouvons que nous féliciter de ces résultats, qui ne sont certes jamais suffisants, mais qui, totalement à rebours de la tendance nationale, ont permis de voir le nombre d'allocataires RSA reculer dans notre département en 2018. Depuis la création de « Job41 », plus de 1 500 personnes y ont déjà adressé leur curriculum vitae et environ 400 d'entre elles se sont vues proposer un emploi en adéquation avec leurs compétences. Parmi les Loir-et-Chériens ayant choisi de faire confiance à « Job41 », certains n'avaient plus exercé d'emploi depuis plusieurs années. Il ne faut cependant pas s'arrêter en si bon chemin. C'est pourquoi, en 2019, sera créé un volet « formation » afin de répondre au mieux aux demandes futures des entreprises. Dans un premier temps, des formations relatives aux domaines des transports, de la restauration, du service à la personne et des bâtiments et travaux publics seront proposées avant d'élargir à d'autres secteurs professionnels. J'ajoute que le Loir-et-Cher a constitué une source d'inspiration puisque dix-sept départements en France utilisent désormais cette plateforme.

Quelques chiffres depuis la création de Job41 en janvier 2017 :

- 2 785 allocataires inscrits
- 1 532 CV en ligne
- 723 recruteurs inscrits
- 4 887 postes proposés depuis janvier 2017 et 453 postes actifs au 28 décembre 2018
- **398 allocataires du RSA ont retrouvé un emploi via Job41, soit 26% des candidats,** répartis de la manière suivante :
 - 242 Contrats de moins de 6 mois
 - **68 CDI**
 - 47 Contrats de moins de 6 mois
 - 21 Formation
 - 10 Autres
 - 8 Contrats de professionnalisation (alternance)
 - 2 Création d'entreprise

- Si l'allocataire "inscrit sur Job41" type est une femme, l'allocataire "ayant retrouvé un emploi via Job41" type est un homme. Par contre, ils habitent tous les deux l'agglomération de Blois et leur référent de parcours est un travailleur social de MDSC.
- **11 allocataires ont été recrutés au Conseil départemental, via Job41**

Tablettes SQOOL et déploiement du Wifi dans les collèges :

Le département a répondu à deux appels à projets lancés par l'État :

- Collèges numériques et innovation pédagogique (projet de déploiement de classes mobiles de quinze tablettes à toutes les classes de collèges, de la sixième à la troisième à échéance 2020)
- Collèges numériques et ruralité (équipement de tous les collèges en Wifi sécurisé)

Budget :

- Total prévisionnel (2017 à 2020) : 7 448 790 €
- Participation prévisionnel de l'État : 3 433 620€

Avancement :

- À ce jour, l'ensemble des vingt-six collèges directement rattachés au département sont équipés en Wifi
- Seul Augustin-Thierry (cité scolaire) n'est pas équipé de bornes Wifi. Un projet est en cours avec la région
- Un premier déploiement de tablettes

En 2017 : Seize classes mobiles et soixante-neuf tablettes enseignants.

En 2018 : 160 classes mobiles et 780 tablettes enseignants.

- L'État semble s'être désengagé de ce projet.

Le Conseil départemental poursuivra, quant à lui, le déploiement des matériels mais à hauteur du reste à charge initialement prévu, c'est-à-dire 4 015 170€ sur quatre ans.

En 2019 : 103 classes mobiles et quatre-vingt-dix-sept tablettes enseignants.

Création d'une plateforme d'achat local pour la restauration des collèges :

1ère étape :

Expérimentation d'une légumerie avec trois collèges (Contres, Veuzain sur Loire, les Provinces) et l'entreprise adaptée "Les ateliers du Grain d'Or". Les livraisons dans les trois collèges seront réalisées par « Les ateliers du grain d'or ».

Essai sur quelques légumes.

2ème étape :

Introduction de la viande et des produits laitiers en partenariat avec un logisticien, Mag-fruits, implanté dans le Loiret et sensibilisé aux circuits courts.

3ème étape :

Développement de l'expérimentation sur dix collèges volontaires (fin 2019).

4ème étape :

Déploiement aux vingt-six collèges et extension vers les lycées, écoles primaires, EHPADS, Hôpitaux, entre 2020 et 2022.

Travaux de maintenance et de rénovation des bâtiments des collèges :

Le Département intervient à trois niveaux sur les bâtiments des collèges :

- Maintenance de premier niveau par l'agent d'entretien.
- Entretien annuel par les équipes mobiles d'entretien et les entreprises.
- Travaux de réhabilitation ou de reconstruction (PPI).

Entretien annuel 2019 :

- 2 048 000 € de travaux réalisés par les entreprises. Ce programme inclut le démarrage d'une réhabilitation partielle du collège de Beauce la Romaine (Un million d'euros programmé sur quatre ans).
- 150 000 € pour permettre les interventions des quatre équipes mobiles (4 x 2 agents).

Programmation des grands travaux du PPI en 2019 (6,22 millions d'euros) :

- Mise en service du nouveau collège de Morée en mars.
- Mise en service de la SEGPA de Bégon entièrement rénovée en mars.
- Démarrage des travaux de rénovation et reconstruction partielle du collège de Bracieux en juin.
- Démarrage des travaux de rénovation et reconstruction partielle du collège de Saint-Laurent.
- Engagement du concours pour la reconstruction du collège de Neung-sur-Beuvron.
- Préparation du programme de reconstruction de la restauration scolaire et de rénovation des bâtiments du collège d'Onzain (consultation en fin d'année).
- Ultérieurement seront engagés la définition des programmes de rénovation des collèges de St-Amand-Longpré et de Selles/Cher.

CONTACT PRESSE